

# UN DISPOSITIF POUR ÊTRE ZEN EN VACANCES

Envie de partir en vacances l'esprit tranquille ? Signalez votre absence à la police en souscrivant à l'Opération Tranquillité Vacances. Un dispositif de surveillance des habitations qui a de plus en plus de succès.

À l'approche de l'été, de nombreux Spinassiens préparent leurs congés. Pour partir l'esprit serein, l'Opération Tranquillité Vacances, dispositif totalement gratuit, vous permet de faire inspecter les abords de votre habitation par des policiers municipaux ou nationaux durant votre absence.

Pour en bénéficier, il suffit de remplir le coupon-réponse ci-dessous ou de vous rendre directement au poste de Police municipale (1, rue Guynemer) ou au Commissariat (40, rue Quéstigny) muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. Pendant vos congés, les policiers effectueront régulièrement des patrouilles autour de votre domicile. Un compte rendu de

passage sera mis à disposition au poste de police.

## Quelques précautions utiles

Avant de partir en vacances, verrouillez vos portes et fenêtres, placez vos objets de valeur dans un lieu sûr et pensez à demander à un voisin ou à un proche de venir ouvrir les volets de temps en temps ou de ramasser le courrier...

→ Plus d'infos auprès de la Police municipale au 01 49 71 99 00 et de la Police nationale au 01 49 40 17 00



## LE SAVIEZ-VOUS ?

L'Opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année !



## TRANQUILLITÉ VACANCES - INSCRIPTION POUR 2019

Merci de renvoyer ou de déposer ce coupon, sous pli fermé, à la Police municipale (1, rue Guynemer) ou au Commissariat de Police nationale (40, rue Quéstigny).

Nom : .....

Prénom : .....

Type d'habitation :

Appartement     Pavillon     Commerce

Adresse : .....

.....

Étage : ..... Code : ..... N° de porte : .....

Autres précisions (alarme, balcon, grilles...) : .....

.....

Date de départ : .....

Date de retour : .....

Personne à prévenir en cas de problème :

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Tél : ..... Portable : .....

J'autorise les forces de l'ordre à pénétrer dans la propriété privée si nécessaire

*Joindre obligatoirement un justificatif de domicile.*

*Si vous rentrez plus tôt que prévu ou que d'autres personnes passent à votre domicile, il convient d'en informer la police.*

Fait à Épinay-sur-Seine, le ..... Signature



➕ Inscription possible sur [www.epinay-sur-seine.fr](http://www.epinay-sur-seine.fr) ou en flashant ce QR code

